

Mairie de Dénat
1 Place de la Mairie
81120 DENAT

Tél : 05 63 76 07 27
Fax : 05 63 47 57 72
mairie.denat@wanadoo.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- le mardi de 14h à 18h,
- le jeudi de 9h à 12h,
- le vendredi de 14h à 17h.

Le maire reçoit en mairie et sur rendez-vous les :

- vendredis après-midi,
- samedis matin.

URGENCES

Gendarmerie de Réalmont
05 63 79 26 80

Pompiers : 18

SAMU : 15

DANS CE BULLETIN :

Le mot du maire	1
Etat civil	2
Le conseil municipal	2
Nuisances sonores	7
Repas citoyen	8
Extension de l'atelier municipal	8
ALSH Les P'tits Loups	9
Connection internet	10
Classe de mer	10
Classe découverte à la ferme du « Fer à cheval »	11
Retour à la semaine de 4 jours	11
Soirée de la lecture	12
L'école de Dénat fait son petit « A »	12
Départ à la retraite	13
Fête de l'école	13
Artisans et commerçants de Dénat	14
Hébergement touristique à Dénat	14
Recensement militaire	15
Assistantes maternelles	15
Numéros utiles	16
Association Culture et Loisirs	17
Généralisations Mouvement	18
Familles Rurales	18
Aide à Domicile en Milieu Rural	20

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Nous sommes aujourd'hui à la moitié des six années de notre mandat.

Cette première partie a été notamment consacrée à réaliser les économies, tant en fonctionnement qu'en investissement, devenues non pas nécessaires mais obligatoires à la réalisation de notre projet d'école.

L'abandon d'un projet commun avec Labastide Dénat et la baisse de 30 % en 3 budgets de la dotation de l'État a poussé à la modification du projet et de son financement.

La municipalité a lancé un plan d'économies sur le budget de fonctionnement (renégociation des marchés, des conventions...), maîtrise des charges salariales et diminution des charges générales. D'autres économies sont encore à réaliser notamment grâce à la mutualisation des services finances et ressources humaines.

Par contre, certaines recettes de fonctionnement vont mécaniquement baisser : participation de Puygouzon pour les enfants scolarisés de l'ex Labastidois, compensation de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois... Et d'autres ne sont pas pérennes

comme le Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales où vont disparaître rapidement comme le Fonds d'aide aux activités périscolaires du Projet EDucatif Territorial.

Enfin, certaines annonces de campagne ou actuelles en perpétuelles évolutions jettent quelques interrogations sur les efforts financiers qui seront demandés ou imposés aux collectivités territoriales : nouvelles baisses des dotations de l'État, fin de la taxe d'habitation...

Aujourd'hui la capacité nette d'autofinancement de la commune est faible, les économies réalisées et annoncées ci-dessus devraient donner leur plein effet sur l'année 2018 et relever cette capacité de financement qui sera par la suite soutenue par la création de nouveaux logements locatifs.

Toutefois, les incertitudes évoquées plus haut sont un risque non négligeable pour l'équilibre budgétaire de la commune, à titre d'exemple pour compenser la baisse des dotations de notre commune évoquée plus haut, il aurait fallu augmenter les taux d'imposition habitation foncier bâti et non bâti d'environ 20 %.

Une volonté
d'avoir des
finances saines et
un investissement
réfléchi.

Les sources d'économie ne sont pas inépuisables et l'impôt même s'il demeure raisonnable sur notre commune et dont on ne sait ce qu'il deviendra ne peut pas être la solution.

d'attendre que le gouvernement ait clarifié ses positions et propositions avant de lancer l'appel d'offres pour l'école auprès des entreprises.

C'est pourquoi avec le conseil municipal nous avons décidé

Bonnes vacances à tous,
M. Dominique SANCHEZ.

Etat civil

Nous souhaitons la **bienvenue** à :
CHASTAN Virgil,
GUDADZE Anna
Et LANGLAIS PREGET Bastien.

Mme PUJOL Audrey
et M. GLENAT Tristan,
Mme ANDRIAMIANDRISOA
Tolojanahary Stéphanie
et M. FLASQUIN Guillaume,
Mme ESTEVENY Sophie
et M. GARCIA Sébastien.

Nous souhaitons nos plus sincères vœux de bonheur aux jeunes **mariés** :



Feux de la Saint Jean 2017,
Association Familles Rurales,
Participants au concours
« Customise tes chaussures »

Le conseil municipal

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2017

Compte administratif 2016

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de notre commune, il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget prévisionnel des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

DEPENSES de FONCTIONNEMENT		RECETTES de FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	84 710,41 €	Résultat d'exploitation reporté	29 541,00 €
Charges de personnel	176 052,95 €	Remboursement sur rémunération	2 124,09 €
Atténuation de compensation	50 352,52 €	Prestations de services (Cantine, garderie, ...)	51 078,10 €
Autres charges de gestion	27 551,26 €	Impôts et taxes	181 323,99 €
Charges financières (Intérêts)	10 313,33 €	Dotations et subventions	111 318,60 €
Virement section investissement	24 000,00 €	Gestion courante (Loyers)	22 175,32 €
		Produits financiers (Intérêts reversés par la C2A)	8 332,50 €
TOTAL	372 980,47 €	TOTAL	405 893,60 €

Les charges à caractère général diminuent régulièrement depuis 3 ans, traduisant notre volonté d'économiser.

L'atténuation de compensation reversée à la communauté d'agglomération de l'Albigeois a augmenté en raison de l'abandon de l'instruction des dossiers d'urbanisme par l'État et la prise en compétence de la communauté d'agglomération.

Les autres charges de gestion ont également augmenté en raison de la loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat qui impose l'automatisme de fixation de l'indemnité du maire au taux maximal pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Le montant des prestations de services diminue, comme celui des dotations de l'État et subventions.

Les recettes fiscales augmentent (taux, recette exceptionnelle du FPIC...).

Les recettes de gestion courante se maintiennent.

L'excédent brut s'élève à 32 913,13 € en 2016.

En déduisant le résultat d'exploitation reporté, la capacité réelle d'autofinancement est de 3 372,13 €.

DEPENSES d'INVESTISSEMENT		RECETTES d'INVESTISSEMENT	
Capital emprunts	23 024,05 €	Virement de la section fonctionnement	24 000,00 €
Opération école	12 313,78 €	Excédent investissement reporté	134 971,00 €
Opération atelier	1 140,00 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	34 344,00 €
		Taxe d'aménagement	18 189,44 €
		Dépôts et cautionnements	350,00 €
		GFP de rattachement	20 290,00 €
TOTAL	36 477,83 €	TOTAL	232 144,44 €

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les comptes administratifs 2016.

Vote des taxes

Il est rappelé la faible capacité d'autofinancement nette de la commune de Dénat et la nouvelle baisse en 2017 de la dotation de l'État dite DGF qui en quatre ans a baissé de 30 %.

Les taux de la commune de Dénat sont pour mémoire :

Taxe habitation : 6,91 % (taux moyen de la strate en 2015: 12%)

Taxe foncier bâti : 13,68 % (taux moyen de la strate en 2015: 15,69%)

Taxe foncier non bâti : 74,98 % (taux moyen de la strate en 2015 : 45,28%)

Le Conseil municipal a décidé, avec 11 voix pour et une abstention, d'augmenter la taxe d'habitation et du foncier bâti de 6 % et de conserver à l'identique le taux du foncier non bâti soit :

Taxe habitation : 7,32 %

Taxe foncier bâti : 14,93 %

Taxe foncier non bâti : 74,98 %.

Budget primitif 2017

En conseil d'école, les délégués des parents d'élèves ont transmis le souhait de tarifs différenciés pour la garderie.

Avec 9 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif unique de la garderie.

Les autres tarifs des prestations de services communales (cantine, location de la salle...) sont maintenus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le budget primitif 2017 proposé en fonctionnement et investissement, s'élève à 1 814 277 €, répartis comme suit :

Investissement, en dépenses et en recettes : 1 416 890 €

Fonctionnement, en dépenses et en recettes : 397 387 €

DEPENSES de FONCTIONNEMENT		RECETTES de FONCTIONNEMENT	
Charges générales	89 000 €	Remboursement sur rémunération	2 000 €
Charges de personnel	176 979 €	Prestations de services	49 200 €
Atténuation de compensation	50 353 €	Impôts et taxes	187 900 €
Autres charges	27 950 €	Dotation et subventions	99 130 €
Charges financières (Intérêts)	11 369 €	Gestion courante	21 000 €
Dépenses imprévues	13 700 €	Produits financiers	7 495 €
Virement section investissement	25 536 €	Excédent reporté	30 662 €
Secours	2 500 €		
TOTAL	397 387 €	TOTAL	397 387 €
DEPENSES d'INVESTISSEMENT		RECETTES d'INVESTISSEMENT	
Caution des loyers	1 000 €	Virement de la section Fonctionnement	25 536 €
Capital des emprunts	31 000 €	Excédent de Fonctionnement	25 000 €
Opération école	1 200 000 €	FCTVA Reste à réaliser	2 900 €
Frais d'études	30 000 €	FCTVA	1 662 €
Entretiens des bâtiments	25 860 €	Taxes d'aménagement	18 000 €
Agrandissement de l'atelier municipal	27 000 €	Subvention du Conseil Départemental	200 000 €
Rénovation de la salle des fêtes	102 030 €	Emprunt Opération école	400 000 €
		Emprunt Opération école	200 000 €
		Subvention de l'Etat	350 000 €
		Excédent reporté	171 667 €
		Caution des loyers	1 000 €
		Dettes récupérables de la C2A	21 125 €
TOTAL	1 416 890 €	TOTAL	1 416 890 €



Commémoration
du 8 mai 2017



Classe découverte des 3/7 ans
à la ferme du
« Fer à cheval »

Après délibération, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents le budget primitif proposé.

Plan de Déplacement Urbain (PDU)

Le Plan de Déplacement Urbain :

- Propose une organisation de la mobilité au service d'un projet de territoire pour les 10 ans à venir,
- Détermine les principes d'organisation du transport de personnes et marchandises, de la circulation et du stationnement,
- Planifie et coordonne les actions réalisées sur le domaine public,
- Vise à rééquilibrer la part de la voiture au profit des transports collectifs et des modes doux.

Le projet de Plan de Déplacements Urbains est un document réglementaire qui comprend :

- Un diagnostic, un scénario et un plan d'actions,
- Un rapport environnemental,
- Une annexe accessibilité.

Il est arrêté par délibération du conseil communautaire.

Il est transmis aux personnes publiques associées pour avis consultatif : État, Région, Département, Communes et à l'autorité environnementale (DREAL).

Il est soumis à enquête publique avant approbation définitive par le conseil communautaire.

L'avis est réputé donné.

Schéma de mutualisation

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un rapport sur la mutualisation des services entre ceux d'une communauté et ceux de ses communes membres.

Le schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération de l'Albigeois est constitué de deux parties : un état des lieux des mutualisations réalisées et des propositions de mutualisation pour les années à venir.

Ce schéma de mutualisation est présenté et validé. La mutualisation des ressources humaines des services et des moyens est gage d'une meilleure efficacité et d'économie. Elle entre dans le calcul du coefficient d'intégration fiscale et donc est liée directement aux dotations de l'État.

Le conseil municipal donne un avis favorable au schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération de l'albigeois.

Présentation du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le PADD vise l'aménagement harmonieux du territoire en :

- Assurant un développement équilibré et équitable du territoire,
- Développant une offre en logements adaptée,
- Garantissant les grands équilibres territoriaux et la mobilité des biens et des personnes.

Il vise également la préservation et la valorisation des ressources environnementales et du patrimoine en :

- Économisant et en protégeant les ressources naturelles,
- Révélant les sites et paysages qui fondent l'identité des territoires,
- Inscrivant le Grand Albigeois dans une démarche durable de développement.

Le PADD pense le développement économique comme un outil majeur d'aménagement de l'espace en :

- Asseyant l'attractivité et l'identité du territoire,
- Promouvant une agriculture qualitative et diversifiée,
- Ancrant le dynamisme économique au cœur des bassins de proximité,
- Confortant l'offre commerciale et son rayonnement,
- Promouvant une gestion durable des sites d'activités économiques.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est la clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes con-

cernées. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial.

Le PADD n'est pas directement opposable aux permis de construire ou aux opérations d'aménagement, mais le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation, eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies

Le débat est ouvert, aucune demande de précision étant enregistrée, le débat est clos.

Convention de stage relative aux périodes de formation en milieu professionnel

Conformément aux dispositions du décret du 3 août 2016 relatif à la procédure de dérogation permettant aux jeunes âgés de 15 ans au moins et de moins de 18 ans en situation de formation professionnelle dans la fonction publique territoriale d'effectuer des travaux dits réglementés.

La municipalité est sollicitée pour autoriser le jeune travailleur, M. Gauthier Oustric à effectuer les dits travaux réglementés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a émis un avis favorable.

Compte rendu CCID

Monsieur le maire présente un rapide compte-rendu de la commission communale des impôts directs, il signale que certains travaux sont réalisés sur la commune sans aucune demande d'acte d'urbanisme. Il est décidé d'adresser un courrier aux propriétaires leur demandant de régulariser leur situation, ainsi qu'un signalement aux services fiscaux.

COMPTE RENDU **du CONSEIL MUNICIPAL** **du 6 juin 2017 (extraits)**

Point Ecole

Le permis de construire a été signé le vendredi 2 juin 2017.

M. Dominique Sanchez a rencontré, à la demande de M. Castagné, deux techniciens en bâtiment de l'Education Nationale. Ils ont émis deux demandes : installer dans le futur bâtiment une alarme ayant plusieurs tonalités différentes, et brancher un téléphone dans la salle de classe du directeur.

Budget : Pour pouvoir financer la construction du groupe scolaire, après la défection de Labastide -Dénat

et la baisse de 30 % en 4 années de la dotation de l'État, le conseil municipal a réalisé des économies dans le budget de fonctionnement (prix des repas de la cantine scolaire, charges salariales, charges générales...). D'autres économies sont encore possibles notamment grâce à la mutualisation des services finances et ressources humaines.

Si la capacité nette d'autofinancement de la commune est légèrement positive depuis 3 ans : 6 000 € en 2014, 3 000 € en 2015 et 2016. Elle devrait augmenter sur les 3 prochaines années avec les économies réalisées sur le fonctionnement et des nouvelles recettes comme les futurs loyers des nouveaux appartements communaux créés dans l'ancienne école.



Soirée de la lecture à l'école

Par contre, certaines recettes de fonctionnement vont mécaniquement baisser : participation de Puygouzon pour les enfants scolarisés de l'ex Labastide Dénat sur la commune, compensation de la Communauté d'agglomération de l'albigeois sur la dette voirie...

D'autres sont très incertaines : Fonds national de Péréquation des Ressources intercommunales et Communales, Projet EDducatif Territorial.

Par ailleurs Le budget communal risque également de subir une nouvelle baisse des dotations de l'Etat dans les cinq années à venir suite à l'annonce gouvernementale d'une économie de 10 milliards d'euros d'économies pour les collectivités territoriales.

Le projet gouvernemental de suppression des taxes d'habitations engendrerait un important manque à gagner et, à l'heure actuelle, le détail de la mesure et le calcul du montant de compensation ne sont pas connus.

La commune a un délai de trois ans suite à l'obtention du permis de construire pour démarrer les travaux.

Aussi le conseil municipal a décidé d'attendre que le gouvernement ait clarifié ses positions et propositions avant de lancer l'appel d'offres.

Skate Park

Un élève de Dénat représentant ses camarades est venu rencontrer M. Dominique Sanchez pour demander la création d'un skate park sur la commune. Au motif que cela apporterait un intérêt supplémentaire à notre commune et attirerait en sus des jeunes des villages voisins.

Au vu du coût d'un tel projet et des responsabilités de gestion d'un tel équipement, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à ce projet.

Autorisation de poursuites au profit du comptable du trésor public

Le conseil municipal doit donner l'autorisation au comptable du trésor public de poursuivre les mauvais payeurs (au-delà de deux mois de retard) au nom de la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donné cette autorisation.

Eclairage public

Actuellement, l'éclairage public est éteint de 23h30 à 5h30.

Le Conseil Municipal a souhaité maintenir ces horaires pour la période hivernale et de les modifier pour la période estivale soit une extinction à 2h du matin.

Fêtes générales de Dénat

Le Conseil municipal a décidé de reconduire le repas citoyen du dimanche midi.

Questions diverses

Dégradations des biens communaux :

Les toilettes publiques, la murette située en face et la salle ont été dégradées récemment. Cela vient s'ajouter aux précédentes dégradations de la salle, du terrain et du cimetière. M. le Maire dépose une plainte auprès de la gendarmerie à chaque fois.

COMPTE RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
du 3 juillet 2017 (extraits)

Rythmes scolaires

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permet de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques sous certaines conditions :

- ✘ Demande conjointe de la commune et du conseil d'école,
- ✘ Répartition des enseignements sur huit demi-journées au minimum,
- ✘ Maximum 24h d'enseignement dans la semaine,
- ✘ Maximum 6h d'enseignement par jour,
- ✘ Maximum 3h30 d'enseignement par demi-journée.

Le 20 juin dernier, le conseil d'école a voté, à la majorité, le retour à la semaine de 4 jours.

Les parents ont fait remonter le problème de la garde des enfants pour le mercredi matin.

La demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire doit être envoyée à la DASEN avant le 3 juillet 2017.

Les activités périscolaires ont un coût d'environ 12 000 € pour la commune.

Dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial), l'État nous verse 50 € par enfant, soit environ 5 000 €.

Il reste donc environ 7 000 € à la charge de la commune.

Cependant, le PEDT arrive à son terme l'an prochain et les financements des activités périscolaires ne seront pas renouvelés à la rentrée 2018, laissant le coût total à la charge de la commune.

Plusieurs membres du conseil municipal regrettent que cette loi ne soit pas allée jusqu'au bout et soulignent que les enfants passent plus de temps à l'école (les parents

ne finissant pas plus tôt) et qu'ils sont davantage fatigués.

Avec 9 voix pour et 2 abstention, le Conseil Municipal a décidé de revenir à une semaine comptant 4 jours d'écoles (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les horaires d'enseignement seront les suivantes :

Matin : 8h45 – 12h

Après-midi : 13h45 – 16h30.

Ayant entendu le souci de certaines familles concernant la garde des enfants le mercredi matin, la commission scolarité établira un questionnaire qu'elle transmettra aux familles afin de connaître les besoins.

S'il y a effectivement un besoin de plusieurs familles, la commune proposera une solution de garde pour les mercredis matin.

Plusieurs pistes payantes sont envisagées :

- ✘ Partenariat avec la garderie de Fréjairolles,
- ✘ ALSH La Passerelle de Lombers,
- ✘ Garderie à Dénat en expérimentation sur le premier trimestre.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de trouver une solution de garde des enfants pour le mercredi matin à la rentrée.

Questions diverses

Rentrée 2107 : 98 enfants inscrits, dont une douzaine de Labastide-Dénat, répartis comme suit :

- 2 Très Petite Section
- 15 Petite Section
- 10 Moyenne Section
- 8 Grande Section
- 14 CP
- 12 CE1
- 13 CE2
- 19 CM1
- 6 CM2

Nuisances sonores

Nous savons tous combien, il est difficile de supporter les bruits insoutenables, répétitifs et intempestifs.

Aussi il faut veiller à ne pas être le voisin tapageur en respectant les horaires pour les travaux de jardinage ou de bricolage utilisant des appareils bruyants.

En semaine : De 9h à 12h et de 14h à 20h.

Le samedi : De 9h à 12h et de 15h à 20h.

Le dimanche ou un jour férié : De 10h à 12h.

Il reste donc 57 heures par semaine où vous pouvez jouer de la tondeuse, débroussailleuse et autres engins thermiques ou bruyants.

Merci de respecter ces horaires et de toujours limiter les nuisances sonores.

*Repas aligot/saucisse
gratuit pour les dénatois
le dimanche 10 septembre
(sur inscription).*



ALSH Les P'tits Loups
Veillée nuit sous tente

Repas citoyen

Malgré un budget serré, le Conseil Municipal a décidé de renouveler le repas citoyens.

Nous vous convions donc le dimanche 10 septembre à 12h pour partager un aligot/saucisse lors de la fête du village.

Inscription obligatoire : téléphonez à la mairie au 05 63 76 07 27 avant le vendredi 1er septembre 2017.

Nous espérons fortement vous compter nombreux afin de passer un moment convivial.

Extension de l'atelier municipal

Les travaux d'agrandissement de l'atelier municipal avancent.

Le terrassement a été fait par M. Patrick Andral, qui les réalise à ses frais.

La dalle a été coulée. L'entreprise EDM Constructions Métalliques est ensuite venue monter la structure en charpente métallique et couvrir en éverites.

Les membres du Conseil Municipal sont en train de monter les murs, avec l'aide d'Yves Gribaldo et de concitoyens bénévoles.

M. Patrick Andral organise et dirige ces travaux. Si certains parmi vous souhaitent participer, merci de vous faire connaître auprès de lui.



ALSH Les P'tits Loups



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les P'tits Loups » de Dénat ouvre ses portes la première moitié de toutes les vacances scolaires, sauf aux vacances de Noël.

Cet été, nos p'tits loups ont découvert des périodes de l'histoire : la préhistoire, l'antiquité et le Moyen Age.

Lors de la première semaine, les enfants ont fabriqué une grotte préhistorique géante, des mammouths en papier mâché, appris une chanson en lien avec le thème... Ils sont allés passer une journée à Aquaval, à Lautrec.

La seconde semaine était consacrée à l'antiquité. Les enfants ont fabriqué un temple romain, ainsi que des lances et des boucliers, des bijoux, du papyrus...

Ils ont passé une journée sur Albi. Un rallye photo était organisé le matin tandis que l'après-midi était réservé à la visite de la cathédrale et à des jeux dans la bibliothèque Pierre Amalric.



La troisième semaine a été l'occasion pour nos p'tits loups d'apprendre des chansons et danses médiévales. Ils ont fabriqué des châteaux, des chapeaux de princesse et des casques de chevaliers, des étendards et des vitraux.

Un intervenant de la fédération des Familles Rurales du Tarn est venu organiser un concours d'ultimate (jeu à base de frisbee).

Le jeudi, les tentes sont venues fleurir le terrain de foot. Une vingtaine d'enfants est restée dormir le soir après avoir participé à une chasse « à la mémé chocotte » dans le village. Cette nuit sur site a été un moment fort de l'été des P'tits Loups...



La quatrième semaine a été consacrée à la préparation de notre traditionnelle soirée de fin de centre. Elle s'est déroulée le jeudi 3 août. Les enfants ont présenté le spectacle qu'ils avaient écrit et mis en scène : un spectacle à travers le temps, agrémenté de danses et de chants, qui retraçait leurs aventures des trois semaines précédentes.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas partagé où bonne humeur et convivialité étaient de mise.

De grands jeux ont été organisés tout au long du mois : un rallye patate qui a mené les p'tits loups à la rencontre des dénatois, des olympiades...

Envie de nous rejoindre ? Vous trouverez toutes les informations sur le site www.mairie-denat.fr, rubrique Associations, puis Familles Rurales de Dénat.



Connection internet

Lors de la réunion publique du 20 février, nous vous avons informé du contenu d'un courrier reçu de la part d'Orange France : une amélioration des débits internet avant la fin juin 2017 pour les dénatois.

Nous n'avons vu aucune amélioration du débit internet à la fin juin et avons donc recontacté Orange.

La nouvelle responsable nous a annoncé un basculement pour internet au 21 juillet pour respecter le délai de prévenance de trois mois auprès des autres opérateurs.

Le basculement des lignes pour la télévision devrait avoir lieu le 21 décembre 2017.

Classe de mer

Les 30 élèves de la classe de CE1/CE2 ont eu la chance de partir 4 jours à Urrugne près de Saint Jean de Luz en classe de mer.

ler des paysages lors de la randonnée au bord du littoral.



Accompagnés de Bernard Castagné, leur Maître, et de 3 parents d'élèves bénévoles, les enfants ont pu découvrir la ville de Saint Jean de Luz et son histoire, le port de



Ce fut aussi pour eux l'occasion de dormir pendant 3 nuits en dehors du cadre familial et de partager des moments de vie en collectivité.



Ciboure et le travail de la pêche, l'aquarium de Biarritz. Le séjour fut riche en apprentissages. Les enfants ont adorés aller à la recherche de différentes espèces lors de la pêche à pieds à marée basse. Ils ont pu s'émerveil-



Retour à la semaine de 4 jours

La décision de demander une dérogation pour passer à la semaine de 4 jours a été prise de façon collégiale entre le conseil d'école et le conseil municipal.

L'Inspection Académique ayant entériné la décision, à la rentrée de septembre, les écoliers de Dénat n'auront plus classe le mercredi matin.

Néanmoins certaines familles ayant des difficultés de garde pour le mercredi matin, le conseil municipal a décidé de mettre en place une garderie municipale dans les locaux de l'école. Cette garderie est à l'essai et ne sera pérennisée qu'après évaluation du conseil municipal aux vacances de la Toussaint.

Nouveaux horaires :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h45	garderie	garderie	7h30-12h30 garderie	garderie	garderie
8h45-12h	classe	classe		classe	classe
12h-13h45	repas	repas		repas	repas
13h45-16h30	classe	classe		classe	classe
16h30-18h30	garderie	garderie		garderie	garderie

Tarifs par enfant :

Cantine : 3,50 € le repas

Garderie : 6 € la semaine (hors mercredi)

Garderie du mercredi matin : 6 € par semaine

Classe découverte à la ferme du « Fer à cheval »

Le **15 et 16 mai**, 43 enfants de 3 à 7 ans sont partis en classe découverte à la **ferme du « fer à cheval »** sur la commune de Paulinet près d'Alban.

Pour la plupart, c'était une grande première de dormir avec les copains, sans papa ni maman !



Au programme : soins aux animaux de la ferme, plantations au potager, balade à dos de poney, atelier cuisine...

La météo était de la partie pour rendre ce moment inoubliable...

Au retour, ils étaient bien chargés : un plant de menthe et un pain aux orties !

Ils sont tous revenus les yeux rêveurs, la tête pleine de souvenirs, et prêts à repartir au plus tôt !



Soirée de la lecture



Classe découverte des 3/7 ans
à la ferme du « Fer à cheval »



Départ de Nelly Saura,
Fête de l'école,
30 juin 2017



Fête de l'école,
30 juin 2017

Nous vous rappelons

l'adresse du site internet
de l'école :

pedagogie.ac-toulouse.fr/

EEPU-denat.

Le mardi 4 juillet a eu lieu la « traditionnelle » soirée de la lecture, mais cette année, un petit plus : les élèves de la classe de Christine se sont joints aux « grands CM » de la classe de Carole.

En effet, ces enfants ont travaillé tout au long de l'année sur la sélection de livres des **incorruptibles**.



Et ce soir-là, ils sont tous venus, en PYJAMA à l'école... mais surtout pas pour dormir !

Les maîtresses avaient préparé des ateliers autour des livres abordés durant l'année.

Les enfants répartis en équipe, ont participé bien volontiers à ces jeux...



La soirée s'est terminée par un moment de lecture plaisir, partagé entre les grands et les petits, les premiers lisant ces histoires aux plus petits... loin d'être endormis !

Une expérience enrichissante et à renouveler !



L'école de Dénat fait son Petit « A »

Notre école a fait son petit A dans le bulletin Grand A, journal publié par la Communauté des Communes de l'Albigeois.

Les élèves ont pu s'y exprimer et montrer les nombreuses actions pédagogiques développées au sein de leur école. La classe des CM a rédigé ses propres témoignages sur sa visite aux archives départementales et son expérimentation sur l'écriture avec une plume.

La classe des CE, quant à elle, a pu raconter sa visite à la ferme de Fonlabour.

Enfin, les maternelles ont expliqué leur façon de travailler et d'expérimenter grâce à des tiroirs contenant des matériaux différents afin de manipuler, tâtonner, essayer.

Vous pouvez retrouver l'article dans son intégralité dans le journal Grand A n°43 du mois de Mars-Avril 2017.

Départ à la retraite

Le 1er Août 2017, Nelly Saura a officiellement pris sa retraite. A 62 ans, Nelly a fait ses adieux à la mairie de Dénat et surtout à son école où elle a travaillé pendant 35 ans.

Elle aura été pour de nombreux enfants la première personne rencontrée le matin en arrivant tôt à la garderie.

Elle aura souvent appris aux tous petits à couper la viande dans leur assiette à la cantine et elle aura soigné beaucoup de bobos certains plus gros que d'autres.



Pour bon nombre, elle les aura aidés à faire leur devoirs le soir avant la mise en place de l'aide aux devoirs.

Elle aura été pour plusieurs générations, le fil conducteur de l'école de Dénat, celle qui faisait le lien le matin et le soir entre les familles, les enseignants et la mairie.

Un peu criarde, comme disent les enfants, elle a su leur donner de l'énergie et de la patience, pour recevoir en retour leur affection.

Fortement remerciée par l'équipe enseignante, les parents et les élèves lors de la fête de l'école le 30 juin, elle a, non sans émotion, fait ses adieux à l'école ce soir là.



L'ensemble du conseil municipal remercie Nelly pour son travail et son implication durant toutes ses années et lui souhaite une excellente retraite... bien méritée !



Fête de l'école

Cette année, à cause d'une mauvaise météo, le spectacle de la fête de l'école a eu lieu à la salle des fêtes.

Chaque classe a pu présenter un échantillon du travail effectué pendant l'année, danse pour les plus petits, pièce de théâtre pour les CE, chants et comptines pour les CM, GS et CP. A l'initiative des parents d'élèves, les élèves de CM2 quittant l'école pour rentrer en 6ème se sont vu offrir un dictionnaire français/anglais en récompense de leur travail et en souvenir de leur passage à l'école de Dénat.

Enfin, pour clôturer cette soirée, les parents, les enseignants et les enfants ont souhaité tout particulièrement remercier Carole AUSTRUY, maîtresse des GS/CP et CE à temps partiel dans l'école depuis plusieurs années mutée à l'école de Réalmont, et Nelly SAURA, employée de mairie, prenant sa retraite après 35 années de service.

Après ces nombreux moments riches en émotions le spectacle a été suivi par un apéritif et un repas partagé organisé par l'association des parents d'élèves.

Artisans et commerçants de Dénat

Alexandre **ANDRAL** Andral Energies

Plombier Chauffagiste

tél : 06 73 88 49 90

Sébastien **ARTUSO**

Maçon

tél : 05 63 55 20 03

Geneviève **BENOIT** Le Relais Dénatois

Épicerie, Snack-Bar

tél : 05 63 60 29 65

Arnaud **CALAS**

Electricien

tél : 05 63 55 14 40

Jean-Claude **CATHALA** Tarn Service Froid

Frigoriste

tél : 05 63 56 62 08

Gérard **CLERGUE**

Maçon

tél : 05 63 56 63 76

Patrick **DIAS**

Peinture – Revêtement de sol

tél : 05 63 45 59 06

Sabrina **FABRE**

Produits Bio, lait, fromage, pain

tél : 05 63 56 64 48

Lauris **GARCIA**

Carreleur

tél : 05 63 79 09 50

Serge Henri **GONCALVES**

Maçon

tél : 06 14 63 57 89

Alain **GRAS**

Menuisier

tél : 06 61 98 36 95

Karl **HANLON** Vinitek

Grossiste en vin

tél : 06 52 47 30 04

Philippe et Aline **LANAT**

Entretien espaces verts

tél : 06 31 15 91 45

Michelle **SINTES** Les Tables de Crespin

Chambres d'hôtes et Location de salles

tél : 05 63 78 94 27

Damien **RIVES** ECO

Chaudières à bois et Traitement de l'eau

tél : 06 09 67 04 08

Lionel **ROUCAYROL** Lionel Peinture

Peintre en bâtiment

Tél : 06 72 38 60 37

Marie Thérèse **SAURA**

Coiffeuse à domicile

tél : 05 63 79 10 58

Industrie

ALBI REMBLAIS

Recyclage-Décharge Terres gravats

Fargues tél : 05 63 55 64 79

BORIES Equipement

Matériel agricole outillage portatif

Mousquette tél : 05 63 55 99 99

JANY AURIOL Calcaire et Chaux agricole

Gedoul tél : 05 63 55 54 02

Hébergements touristiques à Dénat

- Gîte la Coumbetto : Gîte rural 4 étoiles
12, chemin de la Combette 81120 DENAT
tél : 05 63 45 58 21

- La maison de Mani : Gîte de France 3 épis
1, rue de Goy 81120 DENAT
tél : 05 63 56 64 78

- Le jardin des étoiles : Chambre d'hôtes
La Farié 81120 DENAT
tél : 05 63 79 51 08

- Les tables de Crespin : Gîtes, chambres d'hôtes
Crespin 81120 DENAT
tél : 05 63 78 94 27

- Maison de vacances à Grèzes : Gîte
Hameau de Grèzes 81120 DENAT
tél : 05 63 77 32 30

Recensement militaire

Tout jeune français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Pour cela, il faut se rendre, muni d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et du livret de famille à jour, sur le site internet www.service-public.fr ou en mairie.

Si l'intéressé mineur est dans l'im-

possibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur).

Une attestation de recensement sera délivrée.

Elle est nécessaire pour se présenter aux examens et concours.

Elle est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.



Assistants maternelles

Actuellement, six assistantes maternelles sont domiciliées sur notre commune et déclarées en activité auprès des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental :

- Mme BERNARD Valérie
13 Rue de Goy - 06 77 17 59 88
- Mme BIGEY Sandrine
20 Chemin de la Combette - 06 13 82 26 98
- Mme DEPRET Tatiana
5 Impasse du XIII - 06 80 32 63 56
- Mme DUBAC Nérina
3 Impasse des Primevères - 06 72 74 44 32
- Mme MOLINARO Lila
Impasse La Mole - 06 80 15 18 26
- Mme THEVENON Valérie
6 Place de l'église - 06 16 56 90 16

Si vous avez besoin d'obtenir les coordonnées des assistantes maternelles des communes environnantes, vous pouvez prendre contact avec le service **PMI mode de garde** au 26 square Bonaparte à Albi, ou par téléphone au **05 63 77 31 15**.



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) propose un nouveau service public itinérant, de proximité et de

lien : le **Relais des Assistants Maternels (RAM) de l'Albigeois**.

Dans le cadre de sa **mission d'information**, le RAM de l'Albigeois informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire et facilite la mise en relation entre l'offre et la demande.

Il délivre aussi une information générale pour les familles et les assistants maternels en matière de droit du travail et sur les démarches administratives (création de contrat de travail...).

Il oriente les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques.

Enfin, il diffuse des informations relatives à l'accueil des jeunes enfants et des renseignements sur les conditions d'accès comme d'exercice des métiers liés à la petite enfance.

Dans le cadre de sa **mission d'animation**, le RAM de l'Albigeois est un lieu d'accueil et d'activité pour les assistants maternels et les enfants accueillis.

Il rassemble en réseau les assistants maternels, permet un partage d'expériences et apporte un soutien à des professionnels parfois isolés.

Il propose un large panel d'activités aux enfants accueillis à domicile, ce qui favorise leur éveil et leur socialisation.

Vous pouvez contacter le **RAM de l'Albigeois** au 2 avenue du Colonel Teyssier à Albi, ou par téléphone au **05 63 46 48 96**, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Numéros utiles



Commémoration
du 8 mai 2017



Commémoration
du 8 mai 2017



Fête de l'école
30 juin 2017

Nous espérons vous
voir nombreux à la
fête du village.
C'est un des
incontournables de
votre été.

Mairie de Dénat	05 63 76 07 27	Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Gendarmerie	17	Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Sapeurs Pompiers	18	Drogues Info Service	0800 23 13 13
SAMU	15	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
SAMU Social	115	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Urgences internationales	112	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Centre antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV) de Midi-Pyrénées	05 61 77 74 47	Ecoute Infos Scléroses en plaques	0800 854 976
Chenil communautaire	05 63 38 38 24	Enfance et partage	0800 05 12 34
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Sida Info Service	0800 840 800
EDF (Service dépannage)	0810 33 30 81	SOS Amitié	05 63 54 20 20
GRDF Sécurité/urgences Gaz	0800 47 33 33	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95

DENAT

8-9-10 Sept.

3 Concerts Gratuits

8 20h00 John SPILLANE
Moules frites ou Saucisse frites

22H30 ACROPOLE

9 14h00 Pétanque doublette 4 parties
20h30 Repas Fabounade : 12€
Réser. 06 22 98 16 25 ou 06 32 26 33 78

22H30 MOTEL

10 10h30 Exposition voitures German Look
14h00 Pétanque doublette 4 parties
14h30 Majorettes Les Olympes de Saliès

Association Culture et Loisirs

Les membres de l'Association Culture et Loisirs de Dénat ont le plaisir de vous présenter le programme de la fête 2017. Cette année 2017 a pour nous une saveur particulière car notre association créée en 1977 souffle ses 40 bougies.

Les festivités se dérouleront le vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017.



3 CONCERTS GRATUITS
8 SEPT. 20h00 JOHN SPILLANE
22h30 ACROPOLE
9 SEPT. 22h30 MOTEL
www.johnspillane.ie

L'ouverture de la fête aura lieu le vendredi 8 septembre à 20h par le désormais traditionnel **apéritif moules-saucisses-frites** qui sera accompagné par la prestation musicale du compositeur-interprète irlandais **JOHN SPILLANE**. Cet artiste est une légende vivante de la chanson irlandaise. Il a effectué des concerts dans le monde entier et déjà partagé la même scène que le groupe U2. Il est reconnu pour la qualité de ses textes et son jeu de guitare sèche. Nous espérons que cette proposition inédite saura vous transporter ailleurs...

A partir de 22h30, la suite de la soirée sera assurée par l'orchestre **ACROPOLE** qui revisitera les plus grands succès du rock.

Le samedi 9 septembre, l'après-midi commencera à 14h par un **concours de pétanque en doublette** en quatre parties.

A 20h, apéritif suivi de l'incontournable « **Fabounade** ». Les places pour le repas sont malheureusement limitées. Nous vous conseillons donc de les réserver au plus tôt afin de satisfaire votre appétit.

A partir de 22h30, la prestation de la formation **MOTEL** nous fera tous danser jusqu'au bout de la nuit.



Le dimanche 10 septembre à 11h30, **dépôt de gerbe** au monument aux morts afin d'honorer les jeunes du village tombés pour sauvegarder les libertés qui sont les nôtres aujourd'hui. Cet hommage sera suivi de l'**apéritif du comité** et du **repas de la municipalité** (sur inscription). Toute la journée du dimanche, à partir de 10h30, aura lieu une exposition de voitures **German Look**.

A 14h, **concours de pétanque en doublette** en quatre parties.

Puis à 14h30, nous pourrons savourer le spectacle proposé par les majorettes **Les olympes de Saliès**.

Les membres de l'ACL tiennent à remercier l'ensemble des habitants de la commune, les annonceurs publicitaires, la municipalité et toutes les personnes aidant et participant à nos activités sans qui nos événements seraient impossibles.

Nous espérons que ce programme saura vous satisfaire et que la fête 2017 restera pour tous un bon souvenir de convivialité et de partage...

Nous vous attendons nombreux.
 Les membres de l'ACL Dénat

N'oubliez pas la reprise de nos activités gymnastique le mercredi 13 septembre de 18h30 à 19h30 (essai gratuit en septembre) et belote à partir du mois d'octobre.

Contact association : acl.denat@gmail.com

Bureau ACL :

Co-présidents : Olivier Oustric et Laurent Troislouches

Vice-Président : Christophe Ramirez

Trésorier : Gisèle Cahuzac

Vice-trésorier : Denis Andral

Secrétaire : Grégory Avérous

Vice-secrétaire : Nelly Saura

Généralions Mouvement

GENERATIONS MOUVEMENT « Les aînés ruraux », club intercommunal de Dénat, Fauch, Labastide-Dénat, Ronel, depuis plus de 40 ans, vous propose différentes manifestations :

- des activités mensuelles,
- des rando-promenades tous les mardis après-midi,
- des sorties à la journée,
- diverses autres manifestations locales.

Le président de cette association loi 1901 est M. Jacques Andral.

L'adhésion est ouverte à tout le monde (actifs et retraités).

Renseignements au **06 73 88 49 89**.

Le calendrier automne/hiver 2017 des activités programmées :

- le jeudi 7 septembre : Sortie à la journée.

Visite du Musée du textile à Labastide-Rouairoux le matin, déjeuner au lac de Montagnès, l'après-midi visite du Musée du jouet à Hautpoul.

Prix : non-adhérents : 35 € ; adhérents : 30€.

- le samedi 5 novembre à 21h : Bal musette/traditionnel dans la salle Robert Raynal de Dénat, avec Yannick Luche et sa formation.

- le dimanche 10 décembre : LOTO à Dénat, dans la salle Robert Raynal.

- le jeudi 14 décembre : Goûter de Noël à Ronel, offert aux adhérents.

- le dimanche 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre à Dénat, animé par J.François Mezzi (variétés, musette, traditionnel) et sa formation.

Repas réalisé par Ets ROUSTIT.

Ouvert à tout le monde.

Programme Association Familles Rurales de Dénat



Couture

Samedi 30 septembre 2017,
puis tous les 15 jours,
de 9h30 à 11h
Atelier Couture Adulte

Samedi 7 octobre 2017,
puis tous les 15 jours,
de 9h30 à 11h
Atelier Couture Enfant

Mardi 10 octobre 2017,
à 20h30,
Soirée Parentalité
« Comment accompagner l'enfant dans les
temps de séparation Parents/Enfant ? Crèche,
école... »

Du 23 au 27 octobre 2017
ALSH Les P'tits Loups

Dimanche 26 novembre 2017
Vide-greniers d'hiver

Du 19 au 23 février 2018
ALSH Les P'tits Loups

Du 16 au 20 avril 2018
ALSH Les P'tits Loups

Dimanche 3 juin 2018
Vide-greniers d'été

Vendredi 22 juin 2018,
à 21h,
Feux de la Saint Jean
Concours « Customise ton T-shirt »

Vendredi 6 juillet 2018,
à 19h,
Mercat del País



Du 9 juillet au 3 août 2018
ALSH Les P'tits Loups



Reprise des
activités !

Lisez bien le
calendrier...



Feux de la Saint Jean
2017,
Association Familles
Rurales de Dénat



Marché des Pays 2017,
Association Familles
Rurales de Dénat

Familles Rurales

Une nouvelle année scolaire commence et les activités de Familles Rurales reprennent également.

Dans celles qui sont régulières, nous avons :

▣ **La bibliothèque**, située au centre du village, entre la Mairie et l'église (mais sur votre gauche), est ouverte au public :

- le **mardi de 16h à 17h**
- le **mercredi de 16h à 18h**.

▣ **L'accueil de loisirs « Les P'tits Loups »** (de 3 à 12 ans) rouvrira à la salle Robert Raynal aux :

- Vacances de Toussaint,
du **23 au 27 octobre 2017**
- Vacances d'hiver,
du **19 au 23 février 2018**
- Vacances de printemps,
du **16 au 20 avril 2018**
- Vacances d'été,
du **9 juillet au 3 août 2018**.

▣ **L'atelier Couture** reprendra le **samedi matin de 9h30 à 11h** à partir :

- Du **30 septembre 2017** un atelier adulte puis tous les 15 jours,
- Du **7 octobre 2017** un atelier enfant puis tous les 15 jours,

▣ **L'atelier Aquarelle** en soirée et en fonction du nombre d'inscriptions...

▣ La prochaine **soirée « Parentalité »** aura lieu le **10 octobre 2017 à 20h30** à la bibliothèque de Dénat avec pour thème : « Comment accompagner l'enfant dans les temps de séparation Parents/Enfant ? Crèche, école... »

Pour ce qui est de nos animations ponctuelles, vous pouvez vous inscrire sans tarder pour un agréable **vide-greniers d'hiver** en intérieur, mais aussi en extérieur si les conditions climatiques sont favorables..., le **dimanche 26 novembre 2017**.

Au printemps suivant, vous pourrez pro-

fitier du **vide-greniers d'été** qui se tiendra le **dimanche 3 juin 2018**, toute la journée, dans le village.

Nous espérons vous voir nombreux pour les **feux de la Saint-Jean**, le **vendredi 22 juin 2018 à 21h** – ce dernier sera l'occasion de participer à un concours sur le thème « Customise ton T-shirt », le premier prix étant des entrées gratuites à Cap découverte...

Le **Marché des Pays** du **vendredi 6 juillet 2018, à 19h**, sera l'occasion d'apprécier à nouveau ou de découvrir les produits préparés par des producteurs locaux et que vous pourrez déguster sur place (ou emporter).

Mon conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne reprise dans votre travail et/ou vos activités.

Que votre présence aux différents événements organisés dans le village contribue à tisser toujours plus de lien.

Vous pouvez également vous joindre à notre équipe pour l'organisation de ces diverses animations.

Par avance, nous vous en remercions.

La présidente de Familles Rurales Dénat,
Anne ESTEVENY



Participants au concours
« Customise tes chaussures »,
Feux de la Saint Jean 2017,
Association Familles rurales de Dénat

Aide à Domicile en Milieu Rural

ASSOCIATION ADMR DE LOMBERS-DENAT-LAMILLARIE

1 av. de St Pierre, 81120 LOMBERS (à côté de la Poste)

Tél. : 05 63 55 27 68

Mail : lombers@fedesl.admr.org

L'Association ADMR est une association fondamentalement humaine, qui dans un contexte socio-économique difficile, trouve encore sa raison d'être. Suite à la mise en place en décembre 2015 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, de nouvelles contraintes nous ont été imposées. Lors du précédent rapport d'orientation, il avait été évoqué le renforcement du travail de proximité par les bénévoles dans le respect de l'investissement de ces derniers afin de maintenir le lien social au sein de nos trois communes.

Renforcement du travail : Dans le cadre de cette demande de restructuration, nous avons mis l'accent sur le renforcement de notre présence auprès de ceux qui en ont besoin :

- Aide à l'élaboration des dossiers APA et caisse de retraite,
- Mise en place des interventions avec évaluation des besoins de la personne aidée,
- Accompagnement des salariées lors des premières interventions,
- Suivi des interventions avec visite annuelle et ponctuellement lors de difficultés,
- Aménagement d'un espace client.

L'objectif est de faire évoluer les prestations afin qu'elles soient adaptées en continu aux besoins et aux attentes des personnes.

Amélioration des conditions de travail : - Aménagement d'un coin « prise de repas » afin que les salariées les plus éloignées puissent prendre le repas de midi dans un cadre agréable,

- Réalisation d'un espace salarié pour faciliter l'accès aux documents officiels (convention collective, livret formation...) et aux outils de travail,
- Un lourd travail de géolocalisation a été réalisé pour permettre un calcul automatique de la distance parcourue par les salariées au plus proche de la réalité.

L'objectif est d'être en conformité avec la législation et de conserver un climat convivial pour nos salariées.

Démarche qualité : Le réseau est dans une démarche d'amélioration continue en vue du renouvellement de l'accreditation par les autorités compétentes. Nous avons sur le système qualité mis en place :

- Archivage des dossiers clients et salariées,
- Mise en place des classeurs liaison,
- Rencontre mensuelle des bénévoles et de l'accompagnante de proximité (ACP) afin de rechercher les améliorations possibles avec suivi de l'activité quotidienne.

Autres activités : Nous avons continué à nous investir dans les manifestations locales telles que les lotos dans chaque commune, la vente des calendriers avec l'aide des salariées, ceux qui nous permet entre autre :

- D'aider par des avances les personnes en attente des accords financiers,
- De financer les frais annexes tel que, fournitures de bureau, électricité, assurance...

Composition du Bureau 2017: Président d'Honneur : Michel Fabriès ; Présidente : Doris Huchedé ; Vice-Président : Henri Palous ; Secrétaire : Annie Grégoire ; Trésorière : Yvette Balzarin ; Bénévole : Claudine Homère.

Les Bénévoles responsables : Service prestataire et mandataire : Yvette Balzarin au 05 63 55 29 68,

Service Téléassistance : Henri Palous au 05 63 55 53 38,

Responsable planning/secrétariat : Annie Grégoire au 05 63 56 63 61 ou au 06 71 61 44 61,

Les secrétaires au 05 63 55 27 68 lors des permanences au local ADMR : mardi 9h-12h et vendredi 14h-17h.

Tous ces investissements, bien que différents d'une personne à l'autre, sont absolument essentiels. Mais aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'étoffer notre équipe de bénévoles.

Nous avons besoin de nouvelles bonnes volontés pour faire en sorte que sur nos territoires un dynamisme existe, pour maintenir nos aîné(e)s à domicile, pour garder nos enfants sur des horaires atypiques, pour accompagner les futures mamans dans des moments difficiles, et pour aider et soulager ceux qui sont victimes des accidents de la vie : rejoignez-nous !

Animations 2017-2018 :

Dimanche 1er octobre 2017 à 14h30 : Loto à Lombers

Dimanche 12 novembre 2017 à 14h30 : Loto à Dénat

Dimanche 4 mars 2018 à 14h30 : Loto à Lamillarié